



Le préconstruit. Généalogie et déploiements d'une notion plastique

Marie-Anne Paveau

► To cite this version:

Marie-Anne Paveau. Le préconstruit. Généalogie et déploiements d'une notion plastique. Florent Bréchet, Sabrina Giau-Duganera, Raphaël Luis, Agathe Mezzadri et Solène Thomas. Le préconstruit, approche pluridisciplinaire, 192, Classiques Garnier, 2017, Rencontres, 978-2-406-06807-5. hal-01672261

HAL Id: hal-01672261

<https://hal.science/hal-01672261>

Submitted on 23 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE PRECONSTRUIT.

GENEALOGIE ET DEPLOIEMENTS D'UNE NOTION PLASTIQUE

POUR COMMENCER. IL Y A PRECONSTRUIT ET PRECONSTRUIT.

La notion de préconstruit, qui a fait fortune dans le champ des linguistiques TDI (Texte, Discours, Interaction)¹, est l'objet de plusieurs emplois et d'utilisations à différents niveaux, ce qui fait d'elle une notion éminemment plastique. Le mot est courant, aisément compréhensible, et fournit par ailleurs un degré de généralité suffisant pour qualifier de nombreux phénomènes de langue, de discours et de style.

Il existe tout d'abord des emplois génériques du terme *préconstruit*. Le premier en fait un quasi-synonyme de *traces*, et une sorte d'hyperonyme des différents vocables qui les nomment. C'est ainsi que le mot est décrit dans le *Glossaire bibliographique des sciences du langage*, via une définition de Jean-Marcel Léard :

Terme général qui regroupe des données qui ne sont pas présentes dans l'énoncé mais qui s'y manifestent sous forme de traces (marqueur énonciatif, organisation phrastique particulière, etc.). On parlera suivant le cas d'*implicite*, de *présupposé*, de *métarègle* ou de *méta-énoncé*².

Dans cette définition, on remarquera que les éléments préconstruits sont simplement considérés comme extérieurs à l'énoncé, et non identifiés comme préalables, comme le préfixe *pré* pourrait l'impliquer ; on est donc à un assez haut niveau de généralité. Dans le second emploi générique, *préconstruit* constitue plutôt un hyperonyme d'un ensemble de formes discursives, stylistiques, voire cognitives :

La notion de préconstruit se décline en une liste conséquente de synonymes : clichés, stéréotypes, lieux communs mais aussi idées reçues, poncifs, doxa, topoï, préjugés, archétypes, mythes, banalité, code, forme fixe, etc...³

Cette définition ne souligne pas non plus le trait d'antériorité, le point commun entre les exemples donnés relevant plutôt du figement.

On comprend donc que ces deux emplois génériques sont également généralisants, et que le terme *préconstruit* permet de désigner de manière englobante et extensive des phénomènes de discours relevant à la fois d'une extériorité et d'un figement.

Outre ces emplois génériques, le mot fait l'objet d'un emploi notionnel dans différents cadres théoriques liés à la théorie du discours, décrivant le fait que toute production discursive s'appuie, selon des modalités variées, sur des sens préalables et connus, et/ou des évidences acquises, partagées et incontestées. Dans cette perspective, le préconstruit pose un problème spécifiquement linguistique, qui est celui de son analysabilité. En effet, faire l'hypothèse de connaissances préalables, d'évidences antérieures ou d'informations connues de tous, c'est poser l'existence de données culturelles, idéologiques et cognitives préexistant aux formes discursives, mais ce n'est pas en faire une description linguistique. S'il est incontestable que tout discours repose sur des antérieurs, sur ce que tout locuteur sait, à partir de ses propres cadres préalables,

¹ Les deux dictionnaires d'analyse du discours francophones qui font référence dans le champ, contiennent tous deux une entrée *préconstruit*: voir DÉTRIE, Catherine, SIBLOT, Paul, VÉRINE, Bertrand, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion, 2001 et CHARAUDEAU, Patrick, MAINGUENEAU, Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

² LEARD, Jean-Marcel, (dir.), *Travaux de linguistique québécoise* 4, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983, cité dans GOBERT, Frédéric, *Glossaire bibliographique des sciences du langage*, Paris, Panormitis, 2001, p. 503.

³ Présentation du Séminaire des doctorants de Marge, 30 octobre 2013, <http://teteschercheuses.hypotheses.org/1019>.

parce qu'il les reconnaît, il est plus difficile de donner de ce processus une analyse en termes linguistiques : les savoirs encyclopédiques sont propres à chacun, ne sont pas généralisables et objectivables et ne sont pas non plus marqués en langue et en discours. Seules les formes figées comme les clichés et les stéréotypes mentionnés plus haut sont analysables linguistiquement parlant, car ils appartiennent à un trésor lexico-discursif marqué en langue et souvent lexicographié, dans les dictionnaires notamment.

La question de l'analysabilité du préconstruit constituera le fil rouge de ce travail, dans lequel je propose une généalogie de la notion à partir de la proposition de Paul Henry en 1975 et une description de son exploitation par les chercheurs en analyse du discours, ainsi que de ses prolongements et réactualisations jusqu'à nos jours. Je propose de baliser les moments de cette histoire par les propositions théoriques développées par les fondateurs de la notion et leurs héritiers de 1975 à nos jours.

LE PRECONSTRUIT EST UN MODE DE SAISIE DES EXTERIEURS DU DISCOURS

Le préconstruit ne s'incarne pas dans des segments langagiers, et ne peut être non plus définissable comme une opération langagière, lexicale, sémantique, syntaxique ou énonciative. Il s'agit plutôt d'un mode de relation entre les productions discursives et leurs extérieurs, même si cette relation est élaborée au niveau linguistique. La première description du préconstruit est proposée par le mathématicien Paul Henry dans l'article qu'il consacre à la relative en 1975, « Constructions relatives et articulations discursives⁴ ». Le préconstruit fait en effet l'objet, à ses origines, d'une saisie à partir de phénomènes syntaxiques, comme la relative ou la nominalisation, mis en lien avec les données contextuelles (sociales et politiques essentiellement). Le terme le plus important dans le titre de l'article est sans doute *articulation*, et le mot renvoie directement à la définition que Michel Pêcheux proposait du discours : une interface entre langue et société, un lieu, j'y reviendrai, presque intenable, entre formes de langues et contexte social et politique. C'est ce qui fait dire à Jean-Marie Marandin que le préconstruit ne relève pas de l'analyse linguistique proprement dite :

La notion de préconstruit n'appartient pas à la théorie qui étudie les modes d'organisation du langage (la théorie de ce que j'appelle *langue*) ; elle relève d'une théorie qui étudie le fonctionnement du langage dans une formation sociale⁵.

Le préconstruit relève donc plutôt d'une théorie du langage qui serait aussi une théorie politique, le terme *formation sociale* renvoyant en effet, sans ambiguïté dans ces années-là, à la théorie marxiste.

Dans le cadre de la sémantique discursive mise en place au sein de l'analyse du discours dite « française », le préconstruit ne peut donc pas être une notion isolée mais fonctionne au sein d'un dispositif complexe destiné à saisir ces extérieurs sociaux et politiques, ambition tout à fait nouvelle à l'époque. Le préconstruit fait système avec l'intradiscours (le fil, syntaxique notamment, du discours) et l'interdiscours (relation qu'un discours entretient avec un autre discours, produisant des effets sur le premier), comme le rappelle clairement Denise Maldidier, relectrice informée des travaux de Michel Pêcheux et Paul Henry :

Je voudrais mettre l'accent ici sur ce que, dans ma lecture rétrospective, j'ai considéré comme la clef de voûte du système, le concept d'interdiscours dans sa relation avec le préconstruit, élaboré avec Paul

⁴ HENRY, Paul, « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages*, n°37, 1975, p. 81-98. Paul Henry est l'un des principaux collaborateurs de Michel Pêcheux. Avec le psychanalyste Michel Plon, les deux chercheurs animent pendant trois ans et demi un séminaire intitulé « Recherches sur la théorie des idéologies » à la MSH (entre 1976 et 1979), surnommé le « séminaire HPP », lieu important de la pensée de ces années-là. La théorie du discours se fera largement dans ce lieu de discussion scientifique et politique.

⁵ MARANDIN, Jean-Marie, « Syntaxe, discours. Du point de vue de l'analyse du discours », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. XV, n°2, 1993, p. 166.

Henry, et l'intradiscours. Ces trois concepts constituent à mes yeux le fond – décisif – de la théorie du discours⁶.

Il s'agit là d'une construction théorique exigeante dont la connaissance s'est d'ailleurs perdue dans la suite de l'histoire de l'analyse du discours et de ses évolutions : le préconstruit s'est peu à peu détaché de son terreau théorique originel pour être utilisé de manière autonome, ou dans d'autres contextes théoriques.

LE PRECONSTRUIT EST LIÉ AU PRÉ-ASSERTÉ D'ANTOINE CULIOLI ET CONSTITUE UNE ALTERNATIVE À LA PRESUPPOSITION D'OSWALD DUCROT

Dans une petite brochure corédigée par Antoine Culioli, Catherine Fuchs et Michel Pêcheux en 1970 (reprise d'une publication dans les *Cahiers pour l'analyse* de juillet 1968), on trouve la toute première formulation de la notion d'inter-discours, orthographiée à l'époque avec un trait d'union⁷. Elle apparaît dans un commentaire en note, de la part de Michel Pêcheux, d'un passage d'un texte d'Antoine Culioli, « La formalisation en linguistique », figurant au début de la brochure (p. 1-13). Le passage commenté est le suivant :

[...] il existe à un niveau très profond (vraisemblablement prélexical) une grammaire des relations primitives où la distinction entre syntaxe et sémantique n'a aucun sens. On aura ensuite un filtre lexical, avec un certain nombre de règles et syntaxiques et sémantiques, y compris la modulation rhétorique (métaphores, glissements de sens), qui ne saurait être ramenée à la syntaxe (note VII). [...] Après un autre filtrage on obtient une *lexis* (note VIII), où les termes sont compatibles avec un ordre, mais ne sont pas encore ordonnés ; en outre, la lexis est pré-assertive et le passage à l'assertion (au sens de « énonciation par un sujet ») implique une modalisation⁸.

Le commentaire de Michel Pêcheux figure dans la note VII :

Dans sa définition classique, la rhétorique concerne à la fois ce qu'on pourrait appeler la sémantique des domaines [...] et « l'ordre et l'enchaînement des idées », *i.e.* les mécanismes stratégiques d'un discours par rapport aux effets qu'il est destiné à produire. L'usage du mot *rhétorique* renvoie ici explicitement au premier sens [...] ; il faut toutefois souligner que cet emploi renvoie implicitement à l'existence de l'inter-discours (effet d'un discours sur un autre discours) comme base sur laquelle s'organisent les « mécanismes stratégiques » évoqués plus haut. Cela signifie que l'on est ainsi au niveau du « on parle » ou du « ça parle », c'est-à-dire au niveau non-conscient (niveau du pré-asserté : lexis et relation primitive)⁹.

Il n'est pas encore question de préconstruit dans ces textes, mais on y voit le début de l'installation du dispositif interdiscours-intradiscours-préconstruit, à partir des notions culioliennes de pré-asserté et prélexical qui possèdent deux traits saillants : leur aspect non conscient (distinct de l'inconscient) et leur « profondeur », le *pré-* étant ici formulé autant comme une antériorité que comme une verticalité souterraine. Les formules « on parle » ou « ça parle » seront reprises ultérieurement par Michel Pêcheux pour matérialiser le discours de l'idéologie qui détermine largement les productions des sujets, malgré l'illusion de leur créativité discursive. Ce qui ressort de cette première évocation du préconstruit dans le discours, au tout début des années 1970, c'est l'idée d'un double niveau de la langue mise en discours, qui produit toujours d'autres sens que ceux intentionnellement prévus par les locuteurs, qui subissent toujours, à leur insu, les effets d'autres discours sur les leurs.

Ce double niveau est au cœur des travaux d'Oswald Ducrot sur la présupposition, à peu près à la même époque. Dans *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique* publié en 1972, il propose une définition de la présupposition reposant sur le fait qu'il s'agit d'un « acte de parole

⁶ MALDIDIER, Denise, « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux », *Semen*, n°8, 1993, p. 113, <http://semen.revues.org/4351>.

⁷ CULIOLI, Antoine, FUCHS Catherine, PECHEUX Michel, *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*, Paris, Dunod, « Documents de linguistique quantitative », 1970.

⁸ *Ibid.*, p. 7-8 ; italiques de l'auteur.

⁹ *Ibid.*, p. 7, note VII.

particulier¹⁰ », au cours duquel vont se distinguer deux éléments (le posé et le présupposé) dont le fonctionnement semble relever de la conscience des locuteurs, afin de produire des effets juridiques. Oswald Ducrot insiste en effet sur l'idée de « choix » des présupposés, qui exercent une pression juridique sur les « auditeurs » dans la mesure où ils sont obligés d'accepter le cadre de discours impliqué par les présupposés :

Présupposer un certain contenu, c'est placer l'acceptation de ce contenu comme la condition du dialogue ultérieur. On voit alors pourquoi le choix des présupposés nous apparaît comme un acte de parole particulier (que nous appelons acte de présupposer), acte à valeur juridique, et donc illocutoire, au sens que nous avons donné à ce terme : en l'accomplissant, on transforme du même coup les possibilités de parole de l'interlocuteur. [...] Lorsqu'on introduit des présupposés dans un énoncé, on fixe, pour ainsi dire, le prix à payer pour que la conversation puisse continuer¹¹.

Pour Paul Henry, ce type de conception revient à présenter la présupposition comme un procédé consciemment élaboré par les locuteurs, un produit de ses intentions, ce que signale entre autres le terme *choix* utilisé à plusieurs reprises par Oswald Ducrot :

Je tiens la théorie exposée par Ducrot comme étant la théorie « linguistique » la plus conséquente de la présupposition. Elle a le mérite de faire éclater le paradoxe de toute théorie de la sorte parce qu'elle conduit à supposer un sujet de la langue. Lorsqu'il est fait de la présupposition et plus généralement de tout « acte de langage », un acte juridique, on passe subrepticement d'un impossible (linguistiquement parlant) à une obligation qui, comme telle, ne peut être qu'obligation pour un moi (celle, entre autres, de ne pas se contredire et de savoir ce que suppose ce qu'il énonce), c'est-à-dire une obligation imaginaire. [...] Le linguiste s'y montre victime de l'illusion d'autonomie du moi, de la fonction de méconnaissance de l'imaginaire¹².

Pour l'analyse du discours élaborée à cette époque, le locuteur est pris au contraire dans son assujettissement et sa méconnaissance, la maîtrise de ses intentions et des effets de ses paroles constituant une illusion idéologique. « Que le langage en tant qu'outil fasse toujours défaut, écrit-il encore, cela est patent et il n'y a guère plus à en dire, scientifiquement parlant j'entends. En tant qu'instrument de la communication et de l'échange, de la pensée et de son expression, il finit toujours par trahir la pensée, par être cause de malentendus, d'illusions et d'erreurs¹³ ». La notion de préconstruit sera donc partiellement une réponse à celle de présupposition et au cadre pragmatique de son élaboration, reposant sur le choix des formes par le locuteur.

LE PRECONSTRUIT EST UN EFFET (IDEOLOGIQUE)

Un des traits du préconstruit notionnel les plus difficiles à comprendre sans doute est qu'il n'existe pas. Je veux dire qu'il n'existe pas d'éléments culturels, sociaux, cognitifs ou discursifs qui seraient objectivement identifiables comme des antérieurs à un discours, et auxquels on pourrait le rattacher. Autrement dit, le préconstruit ne se ramène pas, sur le plan du discours, à de l'intertexte ou de la citation, matériellement identifiables, et, sur le plan de la réalité, à des évidences naturelles ou des savoirs communs objectivables. Le préconstruit est une production du discours, il est donc, en quelque sorte, et même si cette formulation paraît contre-intuitive, *postérieur* au discours : c'est l'élaboration du discours qui le produit *comme* antérieur, et son antériorité n'est qu'un effet du discours. Dans un article sur la définition, Bernard Fradin et Jean-Marie Marandin le définissent ainsi : « Le préconstruit est ce qui fonctionne comme évidence ayant un effet de référence extra-linguistique dans un discours donné. Il n'est porteur de cet effet qu'en tant que sa nature d'élément discursif est occultée, oubliée dans une formation

¹⁰ DUCROT, Oswald, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique publié*, Paris, Hermann, 1972, p. 69.

¹¹ *Ibid.*, p. 91.

¹² HENRY, Paul, *Le mauvais outil. Langue, sujet et discours*, Paris, Klincksieck, 1977, p. 166.

¹³ *Ibid.*, p. 162.

discursive¹⁴ ». Cet « effet de référence extra-linguistique » est un effet d'existence préalable, important dans le cadre d'une définition : pour qu'elle soit efficace, il faut qu'elle semble se contenter d'enregistrer quelque chose d'existant préalablement au discours ; on sait cependant, depuis les travaux des analystes du discours sur les dictionnaires¹⁵, que c'est l'énoncé définitoire qui crée l'objet plus que l'objet n'implique sa définition. Paul Henry insiste sur la nature d'effet du préconstruit dans son étude sur la relative :

Il est donc possible [...] qu'une formulation puisse paraître saturée *comme si* sa saturation était liée à un rapport intra-séquence¹⁶ alors qu'en réalité, sur la base de l'autonomie relative de la langue, un rapport inter-séquence doit nécessairement jouer. Cela produit l'effet subjectif d'antériorité, d'implicitement admis, etc., que nous avons désigné ailleurs sous le terme de *préconstruit*¹⁷.

La locution *comme si* est véritablement ici le marqueur de l'illusion idéologique, que l'on retrouvera dans de nombreux passages qui décrivent ou définissent le préconstruit. Dans un travail antérieur sur la « différenciation entre le conceptuel-scientifique et le notionnel-idéologique », Michel Pêcheux et Catherine Fuchs avaient mis en exergue le rôle des enchâssements syntaxiques dans l'élaboration de ce « comme si » de l'effet de préconstruit :

Premier mécanisme : l'enchâssement d'un pré-construit. Décrit dans sa forme générale, ce mécanisme consiste en ce qu'une séquence S_Y (par exemple « le facteur passe ») se trouve intercalée dans une séquence S_X (par exemple « le passage du facteur amuse toujours les enfants »). [...]

On voit que le propre de ce premier mécanisme est de faire comme si le contenu de la séquence S_Y était déjà là, déjà connu, déjà disponible au moment où on énonce S_X : autrement dit, il a le statut d'une réalité empirique, de ce que Husserl appelle « une chose »¹⁸.

Extériorité et antériorité, indépendance et évidence, illusion d'existence extralinguistique et statut d'élément empirique : on comprend que le préconstruit est une illusion fabriquée en discours, un effet discursif, et, en termes plus politiques, un « effet idéologique élémentaire » : celui de présenter en discours des évidences sans histoire et des vérités admises. Dans la théorie du discours d'inspiration marxo-freudienne proposée par Michel Pêcheux, Paul Henry, Catherine Fuchs et les chercheurs qui ont réfléchi avec eux, le préconstruit est une notion discursive fortement chargée sur le plan philosophique et politique. Cela ne veut pas dire qu'elle échappe à l'analyse linguistique, loin de là.

LE PRECONSTRUIT EST LINGUISTIQUEMENT (SYNTAXIQUEMENT) ANALYSABLE

Dans l'article de 1971 qui dessine les premiers linéaments de la sémantique discursive, les auteur.e.s, dont Paul Henry, soulignent l'analysabilité syntaxique du préconstruit : « [...] le sujet parlant prend position par rapport aux représentations dont il est le support, ces représentations se trouvant réalisées par du "pré-construit" linguistiquement analysable¹⁹ ». Cela veut dire que, si l'analyse du discours est fondée sur le rapport constitutif entre la langue et ses extérieurs (essentiellement le social et le politique dans les années 1960 et 1970), elle ne se réduit pas à une analyse de contenu qui écarterait les phénomènes proprement langagiers. Mais cela ne veut pas dire inversement que l'analyse du discours puisse se réduire à une simple analyse linguistique du

¹⁴ FRADIN, Bernard, MARANDIN, Jean-Marie, « Autour de la définition : de la lexicographie à la sémantique », *Langue française*, n°43, 1979, p. 82.

¹⁵ Notamment COLLINOT, André, MAZIERE, Francine, *Un Prêt-à-parler, le dictionnaire*, Paris, PUF, 1997.

¹⁶ « Rapport intra-séquence » et « rapport extra-séquence » font allusion aux deux modes de construction de la relative, déterminative et explicative, qui n'engagent pas le même rapport entre deux séquences discursives : la déterminative met en rapport une séquence discursive avec elle-même ; l'explicative, ou appositive, met en rapport deux séquences différentes.

¹⁷ HENRY, Paul, « Constructions relatives et articulations discursives », *op. cit.*, p. 97.

¹⁸ FUCHS, Catherine, PECHEUX, Michel, *La détermination : relatives et déterminants*, mémoire s.l.n.d. (1971 ?), 46 p. dactylographiées (incomplet, 2 premiers chapitres), p. 34.

¹⁹ PECHEUX, Michel, HAROCHE, Claudine et HENRY, Paul, « La sémantique et la coupure saussurienne », *Langages*, n°24, 1971, repris dans MALDIDIER, Dominique (dir.), *L'inquiétude du discours. Textes de M. Pêcheux*, Paris, Éditions des Cendres, 1990, p. 153.

fil du discours. En cela, le préconstruit est un phénomène qui pointe un des traits fondamentaux de l'analyse du discours : sa position acrobatique, théoriquement et méthodologiquement difficile, sur une zone définie comme l'articulation entre la langue et ses extérieurs, entre les phénomènes langagiers et les phénomènes sociaux et politiques. L'analyse de la relative comme productrice de préconstruit est un parfait laboratoire où cette élaboration de la notion de discours est mise en jeu.

J'ai mentionné plus haut la question de l'enchâssement syntaxique et en particulier ce phénomène de la relative qui fait l'objet de l'étude *princeps* de Paul Henry en 1975. Pour lui, la distinction entre relative déterminative et relative appositive n'est pas un simple phénomène syntaxique, concernant des agencements de *langue*, mais « une prise de position à l'égard du rapport de la pensée et du discours²⁰ ». Dans la déterminative, explique-t-il, l'« identification pratique de l'objet du discours » dépend de la mise en rapport des unités de la chaîne ; dans l'appositive, cette identification n'en dépend pas. Il résume ainsi son analyse :

De manière condensée, nous dirons que le fonctionnement déterminatif de la relative présente un rapport inter-séquence comme s'il s'agissait d'un rapport intra-séquence. Il en est de même de tous les rapports de détermination dans lesquels les marques de l'assertion peuvent être effacées. Enfin cet effet trouve son origine dans l'illusion que le sujet a d'être à la source de ses propres paroles²¹.

La déterminative fournit en effet l'illusion que le trait attribué à l'antécédent est « naturel », et correspond à un référent existant dans le monde, sans contestation possible. Paul Henry considère au contraire que cette construction recouvre une affirmation antérieure, une déclaration d'existence qui serait passée à la trappe par la déterminative. Une illustration de ce fonctionnement est donnée par un célèbre passage de Michel Pêcheux dans *Les vérités de La Palice* :

Faudrait-il alors déclarer absurde et dépourvue de tout sens une phrase comme : « Celui qui sauva le monde en mourant sur la croix n'a jamais existé » [...] ? Ne faudrait-il pas plutôt considérer qu'il y a séparation, distance ou décalage dans la phrase entre ce qui est pensé avant, ailleurs ou indépendamment, et ce qui est contenu dans l'affirmation globale de la phrase ? C'est ce qui a conduit P. Henry à proposer le terme de préconstruit pour désigner ce qui renvoie à une construction antérieure, extérieure, en tout cas indépendante, par opposition à ce qui est « construit » par l'énoncé. Il s'agit en fait de l'effet discursif lié à l'enchâssement syntaxique²².

La relative « Celui qui sauva le monde » produit un effet d'existence : il y a quelqu'un qui a sauvé le monde. Or cet énoncé ne peut qu'être le produit d'une assertion, voire d'une argumentation destinée à persuader et faire admettre un acte de foi, assertion dont les origines sont extérieures au sujet : « Jésus a sauvé le monde » (assertion elle-même associée à un préconstruit par oubli d'une autre assertion : « Jésus fils de Dieu a existé »). Cette assertion, *oubliée* (le mot n'est pas indifférent car il fait référence à la théorie des deux oublis affine à la notion de préconstruit²³), a pour conséquence une appropriation de l'énoncé de la part du sujet, appropriation qui est, dans le vocabulaire althussérien de l'époque, un assujettissement. On pourrait faire la même analyse à partir de l'un des exemples donnés par Michel Pêcheux et Catherine Fuchs, repéré dans un manuel de CM1 des années 1970²⁴ : « Les patriotes qui ont fait

²⁰ HENRY, Paul, « Constructions relatives et articulations discursives », *op. cit.*, p. 81.

²¹ HENRY, Paul, « Constructions relatives et articulations discursives », *op. cit.*, p. 97.

²² PECHEUX, Michel, *Les Vérités de La Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, Maspéro, 1975, p. 193.

²³ La théorie des deux oublis est formulée dans un article de Michel Pêcheux et Catherine Fuchs en 1975 : le premier oubli est de l'ordre de l'inconscient et concerne les formations discursives ; le second, conscient, concerne les choix énonciatifs des sujets : « Il s'agit du décalage entre une formation discursive et une autre, la première servant en quelque sorte de matière première représentationnelle à la seconde, comme si la discursivité de cette « matière première » s'évanouissait aux yeux du sujet parlant 1. Il s'agit là de ce que nous caractériserons comme l'oubli n° 1, inévitablement inhérent à la pratique subjective liée au langage. Mais simultanément, et ceci constitue une autre forme de ce même oubli, le processus par lequel une séquence discursive concrète est produite ou reconnue comme ayant un sens pour un sujet s'efface lui-même aux yeux du sujet. » (PECHEUX, Michel, FUCHS, Catherine, « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, n°37, 1975, p. 13).

²⁴ FUCHS, Catherine, PECHEUX, Michel, *La détermination : relatives et déterminants*, *op. cit.*

de la résistance pendant la deuxième guerre mondiale méritent notre respect. » Le phénomène de préconstruit est également mis en jeu dans d'autres constructions syntaxiques, dont la nominalisation²⁵ et la construction adjectivale, qui recouvre elle aussi une assertion oubliée, naturalisant le référent en jeu en le lestant d'une évidence sans histoire²⁶. La conclusion de Paul Henry dans l'article de 1975 est importante pour la définition de l'analyse du discours :

La caractérisation des deux modes de fonctionnement des relatives conduit à considérer qu'il n'y a pas lieu de différencier celles-ci du point de vue syntaxique. On serait donc amené à poser que du point de vue de la langue il n'y a qu'une seule structure, et que ce n'est que du point de vue discursif qu'il y a une différenciation.

[...] C'est à notre avis dans le développement d'une sémantique discursive que notre analyse trouvera sa justification en l'intégrant dans une théorie plus vaste²⁷.

La sémantique discursive programmée dès 1971 dans « La sémantique et la coupure saussurienne²⁸ » a été par la suite largement consacrée à affiner et consolider le modèle théorique du discours reposant sur le dispositif complexe articulant préconstruit, interdiscours et intradiscours, formation discursive, discours-transverse et théorie de l'oubli.

LE PRECONSTRUIT A DES FONDEMENTS COGNITIFS DONT PEUT RENDRE COMPTE LA NOTION DE PREDISOURS

Certaines notions proposées par Michel Pêcheux et ses collaborateurs et élèves ont été largement diffusées et « grammaticalisées », selon l'expression de Jean-Jacques Courtine²⁹ : c'est tout particulièrement le cas de la formation discursive et de l'interdiscours. D'autres sont tombées dans l'oubli ou perdurent dans des travaux confidentiels, comme le discours-transverse, l'intradiscours ou la théorie des deux oublis. D'autres enfin ont été reprises et mises au travail dans d'autres contextes épistémiques ainsi que sur des corpus postérieurs aux discours politiques écrits d'origine. C'est par exemple le cas de la mémoire discursive, retravaillée dès 1981 par Alain Lecomte en mémoire interdiscursive, et reprise par Sophie Moirand dans les années 1990 dans une articulation avec le dialogisme bakhtinien³⁰. J'ai proposé pour ma part un retravail et une réactualisation de la notion de préconstruit, en articulant analyse du discours et cognition sociale, dans sa version distribuée. Mon but était de répondre à la question des antérieurs du discours, et d'essayer de comprendre comment nous élaborons du sens à partir de formes et de sens qui nous sont extérieurs, qui nous précèdent et surtout qui nous sont inconnus (au sens où nous ne pouvons les identifier explicitement). Je propose d'envisager des prédiscours, définis comme « un ensemble de cadres prédiscursifs collectifs (savoirs, croyances, pratiques), qui donnent des instructions pour la production et l'interprétation du sens en discours³¹ ». Il s'agit de « données propagées par une mémoire que j'appelle cognitivo-discursive, résultat d'un retravail du concept de mémoire discursive [...] et distribuées par un certain nombre d'agents internes et externes

²⁵ Jacques Guilhaumou et Denise Maldidier ont fait la généalogie et l'anatomie de la nominalisation de *prise de la Bastille* (GUILHAUMOU, Jacques, MALDIDIER, Denise, « La mémoire et l'événement : le 14 juillet 1989 », *Langages*, n°114, 1994, p. 109-125) ; Frédérique Sitri a consacré sa thèse à la question dans un corpus de discours ordinaires oraux (SITRI, Frédérique, *L'objet du débat*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2003).

²⁶ Exemples de constructions adjectivales relevées par M. Pêcheux et C. Fuchs dans le même travail s.d. sans doute rédigé en 1971 : *le capitalisme apatride, le nationalisme conservateur, l'Algérie française, l'idéalisme révolutionnaire*.

²⁷ HENRY, Paul, « Constructions relatives et articulations discursives », *op. cit.*, p. 98.

²⁸ PECHEUX, Michel, HAROCHE, Claudine et HENRY, Paul, « La sémantique et la coupure saussurienne », *op. cit.*

²⁹ COURTINE, Jean-Jacques, « L'étrange mémoire de l'analyse du discours », conférence au premier colloque SEAD, trad. Carlos Piovezani, fichier communiqué par l'auteur, 2003.

³⁰ LECOMTE, Alain, « Comment Einstein raconte comment Newton expliquait la lumière, ou le rôle de la mémoire interdiscursive dans le processus explicatif », *Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto*, vol. XIX, n°56, 1981, p. 69-93 ; MOIRAND, Sophie, « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse », *Corela (Cognition, représentation, langage)*, HS-6, 2007, <http://corela.revues.org/1567>.

³¹ PAVEAU, Marie-Anne, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2006, p. 118.

comme les artefacts ou les technologies cognitives³² ». Comme le préconstruit, les prédiscours ne sont pas réductibles à des éléments langagiers que l'on pourrait reconnaître dans la matière de l'intradiscours, mais sont cependant linguistiquement analysables car ils sont appelés par un certain nombre de structures syntaxiques et de configurations discursives. Ils sont dotés des six propriétés suivantes :

- leur *collectivité*, résultat d'une co-élaboration entre les individus et entre l'individu et la société ;
- leur *immatérialité*, la prédiscursivité étant d'ordre tacite (c'est-à-dire non formulable explicitement, contrairement à l'implicite) ;
- leur *transmissibilité*, sur l'axe horizontal de communicabilité encyclopédique (l'idée du partage) et l'axe vertical de la transmission via les lignées discursives (le rôle de la mémoire)
- leur *expérientialité*, puisqu'ils permettent au sujet d'organiser mais aussi d'anticiper son comportement discursif ;
- leur *intersubjectivité*, les critères de mobilisation étant véri-relationnels et non logiques ;
- leur *discursivité* enfin, puisqu'ils sont langagièrement signalés.

Un des meilleurs exemples d'appel aux prédiscours est le nom de mémoire, en particulier le toponyme, qui sédimente un ensemble de références historiques, affectives, événementielles et perceptives, jusqu'à perdre parfois la fonction référentielle qui l'a fait admettre comme « désignateur rigide », pour gagner une épaisseur sémantique qui en fait selon moi un « désignateur souple ». L'exemple des noms de rues est particulièrement révélateur d'une unité lexicale qui fonctionne comme un appel intense à des prédiscours idéologiques : la valse des baptêmes et débaptêmes de rues qui se joue dans tous les régimes et dans tous les pays est le signe d'une cumulativité sémantique du toponyme qui active des prédiscours sur les lignées discursives des partis et des idéologies³³.

LE PRÉCONSTRUIT CONSTITUE L'ANCRAGE CULTUREL ET SITUATIONNEL DE TOUT DISCOURS CULTUREL

Dans un tout autre contexte épistémologique, et sans contact apparemment avec le préconstruit de la sémantique discursive, le logicien suisse Jean-Blaise Grize propose en 1978 les notions de préconstruit culturel et préconstruit situationnel, dans le cadre de sa théorie de la schématisation. La notion y est assez proche de celle de représentation sociale. « Je considère que tout discours construit une sorte de micro-univers que j'appelle une schématisation³⁴ », explique-t-il, ajoutant ensuite que « [...] par le biais des langues naturelles, un discours quelconque prend toujours ancrage et dans un *préconstruit culturel* et dans un *préconstruit situationnel*³⁵ ». Il travaille cette notion tout au long des années 1980 et 1990 et pointe en 1998 l'aspect antérieur du préconstruit culturel, ce qui constitue un point commun avec la description issue de la théorie du discours :

Le terme de représentation sociale désigne le champ tout entier des croyances d'un individu, soit tout ce qui lui sert de « cadres d'interprétation du réel, de repérage pour l'action³⁶ » et on peut en parler comme

³² PAVEAU, Marie-Anne, « Discours et cognition. Les prédiscours entre cadres internes et environnement extérieur », *Corela (Cognition, Représentation, langage)*, HS-6, 2007, <http://corela.revues.org/1550>, § 36.

³³ Voir sur ce point le travail de Régine Robin sur les débaptêmes et rebaptêmes des rues de Berlin après la chute du mur (ROBIN, Régine, *Berlin chantiers : essai sur les passés fragiles*, Paris, Stock, 2001) ou l'article de Jeanne Gonac'h sur les débaptêmes accomplis par les mairies Front national en France (GONAC'H, Jeanne, « Pratiques de redénomination des rues à Vitrolles », dans CISLARU Georgeta et al. (dir.), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2007, p. 101-114).

³⁴ GRIZE, Jean-Blaise, « Schématisation, représentations et images », dans *Stratégies discursives*, Actes du colloque du Centre de Recherches linguistiques et Sémiologiques de Lyon, 20-22 mai 1977, Lyon, PUL, 1978, p. 45.

³⁵ *Ibid.*, p. 47.

³⁶ Jodelet, 1984 : 261.

de PCC [Préconstruits culturels] : préconstruits parce que acquis, et culturels parce que fonctions de l'environnement collectif³⁷.

Dans un texte intermédiaire, il propose une intéressante description, estimant que le préconstruit laisse dans la langue un « dépôt », qui est « l'aspect langagier des représentations sociales » :

[...] une schématisation se sert des termes de la langue dans laquelle elle est produite. C'est ici que j'introduis la notion de préconstruits culturels (PCC). De quoi s'agit-il ? Je pourrais dire, de façon imagée, du dépôt que les représentations sociales laissent dans la langue. Au fond, il s'agit de l'aspect langagier des représentations sociales. (Je les ai placées dans le même cadre). Ceci s'observe facilement sur les objets du discours. Prenez un terme comme « la rose », par exemple. Il est entouré de tout un ensemble d'aspects, de ce que j'appelle son faisceau. Sans même parler du « langage des fleurs » – système ô combien social – il y a des choses que l'on peut dire d'elle, qu'elle est en bouton, qu'elle se fane, qu'elle est blanche (paradoxe !). Qu'il s'agisse-là d'un phénomène de culture est évident. Le faisceau de la rose n'est pas le même pour le botaniste, l'horticulteur et l'amoureux.

Elle est symbole du socialisme en France, pas au Portugal (la Révolution des œillets) et, je crois, pas en Italie³⁸.

Cette conception fait du préconstruit une interface langagière des représentations mais indique surtout son existence matérielle au niveau langagier et discursif, ce qui n'est pas le cas du préconstruit proposé par Paul Henry. Si pour ce dernier le préconstruit est linguistiquement analysable à travers des constructions syntaxiques, pour Jean-Blaise Grize le préconstruit passe par des direx explicites (dire de la rose qu'elle est en bouton, qu'elle se fane, etc.).

LE PRECONSTRUIT EST UNE COMPOSANTE DE LA NOTION D'ETHOS

Chez les chercheur.se.s en argumentation qui travaillent sur la notion d'ethos, Dominique Maingueneau et Ruth Amossy principalement, le préconstruit joue un rôle, non sous cette étiquette mais sous des appellations très proches. Dominique Maingueneau distingue en effet deux versants de la notion d'ethos, l'ethos discursif et l'ethos prédiscursif :

L'ethos est crucialement lié à l'acte d'énonciation, mais on ne peut ignorer que le public se construit aussi des représentations de l'ethos de l'énonciateur *avant* même qu'il ne parle. Il semble donc nécessaire d'établir une distinction entre *ethos discursif* et *ethos prédiscursif*³⁹.

L'ethos prédiscursif a en commun avec le préconstruit l'idée d'antériorité, mais rejoint le préconstruit culturel de Jean-Blaise Grize quant à son contenu. En effet, ce que Ruth Amossy appelle « l'image préexistante du locuteur⁴⁰ » ressortit plus aux représentations sociales qu'aux évidences idéologiques de la théorie du discours, et relève plus de l'*a priori* conscient que de la détermination inconsciente.

POUR CONCLURE. LE PRECONSTRUIT N'EXISTE PAS DANS LA NATURE

J'ai signalé plus haut que la non-existence du préconstruit était l'un de ses traits les plus difficiles à saisir. Le préconstruit est en effet lui-même une construction, qui est à la fois un geste d'interprétation et une procédure de reconnaissance. Pour détecter un préconstruit dans « celui qui sauva le monde », encore faut-il disposer des ressources culturelles et cognitives adéquates, faute desquelles l'énoncé reste opaque et sans extériorité ni antériorité. Il s'agit d'un exemple

³⁷ GRIZE, Jean-Blaise, « Logique naturelle, activité de schématisation et concept de représentation », *Cahiers de praxématique*, n°31, 1998, p. 110-120.

³⁸ GRIZE, Jean-Blaise, « Logique naturelle et représentations sociales », dans *Papers on Social Representations - Textes sur les Représentations Sociales*, vol. 2, n°3, 1993, p. 4, en ligne : http://www.psych.lse.ac.uk/psr/psr1993/2_1993grize.pdf.

³⁹ MAINGUENEAU, Dominique, « Problèmes d'ethos », *Pratiques*, n°113-114, 2002, p. 58.

⁴⁰ AMOSSY, Ruth (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, 1999.

simple, et (plus ou moins...) universel, mais il en est d'autres qui rendent très saillante la préconstruction du préconstruit. En août 2015, au moment où j'écris ces lignes, des militants déboulonnent les plaques de cinq rues de Saint-Paul à La Réunion, portant des noms évoquant l'esclavagisme. Si les noms contestés me sont vaguement familiers, je suis cependant incapable de saisir les préconstruits dont ils sont le support, et encore moins ceux qui animent les noms proposés en remplacement. KafYab le Maronèr, le militant responsable de l'action, fait en effet des propositions toponymiques alternatives :

Je suis en train de fabriquer de nouvelles plaques que j'ai bien l'intention d'aller accrocher. Pour l'ancienne rue de la Compagnie des Indes je propose les sœurs Caze. Deux Malgaches arrivées avec d'autres à Saint-Paul en 1663 avec Louis Payen. Pour la rue Labourdonnais je suggère Élie, esclave meneur de la révolte de Saint-Leu en 1811. Pour la Chaussée Royale, Niama, princesse sénégalaise, esclave affranchie et mère du savant Lislet Geoffroy. Pour la rue Colbert : Enchaing et Éva. Pour la rue Jacob de la Haye : Louise Siarane, grand-mère d'un grand nombre de Réunionnais.⁴¹

Les analyses ordinaires et les travaux d'analyse du discours regorgent d'exemples souvent culturellement complexes mobilisant des cadres préalables, cadres qui ne peuvent être mobilisés que s'ils sont eux-mêmes préalablement déposés dans les compétences de l'analyste. C'est en cela que le préconstruit n'existe pas, dans la nature, comme dans la langue, excepté le cas des figements lexicographiés. Tous les préconstruits sont des interprétations qui produisent des effets de référence. Dans les approches de la notion en analyse du discours, ou des notions affines dans les autres disciplines du texte et du discours, il me semble qu'il y a un déficit épistémologique, car le préconstruit semble être mobilisé sans point de vue, sans examen réflexif de la notion. Il appelle au contraire une analyse du discours profondément *située* dans les contextes épistémiques des ses chercheur.se.s et des théories dans lesquelles il se déploie.

Marie-Anne PAVEAU
Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité, EA 7338 Pléiade

Références bibliographiques

- AMOSSY, Ruth (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, 1999.
- CHARAUDEAU, Patrick, MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
- COLLINOT, André, MAZIERE, Francine, *Un Prêt-à-parler, le dictionnaire*, Paris, PUF, 1997.
- COURTINE, Jean-Jacques, « L'étrange mémoire de l'analyse du discours », conférence au premier colloque SEAD, trad. Carlos Piovezani, fichier communiqué par l'auteur, 2003.
- CULIOLI, Antoine, FUCHS Catherine, PECHEUX Michel, *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*, Paris, Dunod, Documents de linguistique quantitative 7, 1970.
- DETRIE, Catherine, SIBLOT, Paul, VERINE, Bertrand, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion, 2001.
- DUCROT, Oswald, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique publié*, Paris, Hermann, 1972.
- FRADIN, Bernard, MARANDIN, Jean-Marie, « Autour de la définition : de la lexicographie à la sémantique », *Langue française* 43, 1979, p. 60-83.
- FUCHS, Catherine, PECHEUX, Michel, *La détermination : relatives et déterminants*, mémoire s.l.n.d. (1971 ?), 46 p. dactylographiées (incomplet, 2 premiers chapitres).
- GOBERT, Frédéric, *Glossaire bibliographique des sciences du langage*, Paris, Panormitis, 2001.

⁴¹Interview de Yab le Maronèr (Christophe Barret) dans *Ti Kréol*, blog militant défendant l'identité africaine de l'île de La Réunion, 27 août 2015, <http://www.tikreol.re/kaf-yab-debaptise-les-rues-portant-des-noms-desclavagiste-a-la-reunion/>, consulté le 2 septembre 2015.

- GONAC'H, Jeanne, « Pratiques de redénomination des rues à Vitrolles », dans Cislaru G. et al. (dir.), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2007, p. 101-114.
- GRIZE, Jean-Blaise, « Schématisation, représentations et images », dans *Stratégies discursives*, Actes du colloque du Centre de Recherches linguistiques et Sémiologiques de Lyon, 20-22 mai 1977, Lyon, PUL, 1978, p. 45-52.
- GRIZE, Jean-Blaise, « Logique naturelle et représentations sociales », dans *Papers on Social Representations - Textes sur les Représentations Sociales*, Vol. 2 (3), 1993, p. 1-9, en ligne : http://www.psych.lse.ac.uk/psr/psr1993/2_1993grize.pdf, consulté le 1^{er} septembre 2015.
- GRIZE, Jean-Blaise, « Logique naturelle, activité de schématisation et concept de représentation », *Cahiers de praxématique* 31, 1998, p. 115-125.
- GUILHAUMOU, Jacques, MALDIDIER, Denise, « La mémoire et l'événement : le 14 juillet 1989 », *Langages* 114, 1994, p. 109-125.
- HENRY, Paul, « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages* 37, 1975, p. 81-98.
- HENRY, Paul, *Le mauvais outil. Langue, sujet et discours*, Paris, Klincksieck, 1977.
- JODELET, Denise, « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie » dans MOSCOVICI Serge, *Psychologie sociale*, Paris, PUF, 1984, p. 357-378
- LEARD, Jean-Marcel, (dir.), *Travaux de linguistique québécoise* 4, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983.
- LECOMTE, Alain, « Comment Einstein raconte comment Newton expliquait la lumière, ou le rôle de la mémoire interdiscursive dans le processus explicatif », *Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto* XIX-56, 1981, p. 69-93.
- MAINGUENEAU, Dominique, « Problèmes d'ethos », *Pratiques* 113-114, 2002, p. 55-67.
- MALDIDIER, Dominique, (prés.), *L'inquiétude du discours. Textes de M. Pêcheux*, Paris, Éditions des Cendres, 1990.
- MALDIDIER, Denise, « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux », *Semen* 8, 1993, <http://semen.revues.org/4351>, consulté le 1^{er} septembre 2015.
- MARANDIN, Jean-Marie, « Syntaxe, discours. Du point de vue de l'analyse du discours », *Histoire Épistémologie Langage*, XV-2, 1993, p. 155-177.
- MOIRAND, Sophie, « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse », *Corela. Cognition, représentation, langage*, HS-6, 2007, <http://corela.revues.org/1567>, consulté le 01 septembre 2015.
- PAVEAU, Marie-Anne, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2006.
- PAVEAU, Marie-Anne, « Discours et cognition. Les prédiscours entre cadres internes et environnement extérieur », *Corela (Cognition, Représentation, langage)*, HS-6, 2007, <http://corela.revues.org/1550>
- PECHEUX, Michel, *Les Vérités de La Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, Maspero, 1975.
- PECHEUX, Michel, FUCHS, Catherine, « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages* 37, 1975, p. 7-80.
- PECHEUX, Michel, HAROCHE, Claudine et HENRY, Paul, « La sémantique et la coupure saussurienne », *Langages* 24, 1971, repris in Maldidier, 1990, p. 133-153.
- ROBIN, Régine, *Berlin chantiers : essai sur les passés fragiles*, Paris, Stock, 2001.
- STTRI, Frédérique, *L'objet du débat*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2003.